



INFORMATIONS GÉNÉRIQUES

- * THÈME : construction d'un groupe scolaire
- * MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de Rousson (30), Occitanie
- * ESSENCES FRANÇAISES : sapin, Douglas, châtaignier (ameublement) certifiées Bois des territoires du Massif central
- * ACCOMPAGNEMENT : Collectivités forestières Occitanie Pyrénées Méditerranée
- * LIVRAISON : septembre 2021 (tranche 1) et septembre 2022 (tranche 2)
- * LIEU : Rousson, Gard (30), Occitanie
- * SITE INTERNET : collectivitesforestieres-occitanie.org

► Vues depuis la place de la mairie et depuis le rond-point. L'école élémentaire se compose de petits volumes à ossature bois, légèrement décalés les uns par rapport aux autres pour une écriture plus ludique.

Groupe scolaire à énergie positive



Doc. : Teissier Portal Architecture

Implanté au cœur d'un futur écoquartier de 75 hectares, le nouveau groupe scolaire de la commune gardoise de Rousson réunit en toute harmonie tradition et modernité. Matériaux séculaires, le bois et la pierre servent avec naturel une architecture très contemporaine. Un programme réfléchi pour une empreinte carbone minimale.

Pour en savoir plus :

- fncofor.fr
- boisterritoiresmassifcentral.org
- boisconstruction-occitanie.org
- collectivitesforestieres-occitanie.org
- art.fncofor.fr



Particularité de la commune de Rousson : c'est la plus vaste du Gard (plus de 3300 hectares). Son inconvénient ? L'absence d'un cœur de ville structuré. « D'où la décision de créer un écoquartier de 75 hectares pour apporter de la centralité, avec logements et équipements collectifs », explique le maire, Ghislain Chassary. Et, situé au cœur, le nouveau groupe scolaire de Rousson, reconnu Bâtiment durable Occitanie, en sera le fleuron. « Notre volonté était d'ancrer, dès le début du chantier, ce projet dans une démarche vertueuse », que ce soit en termes de modes constructifs utilisés, de sobriété énergétique, de bien-être ou encore d'impact sociétal. Le recours à des matériaux renouvelables, biosourcés et, de préférence, locaux, a ainsi été une composante essentielle du projet, afin d'inscrire le bâtiment dans une logique d'excellence vis-à-vis du développement durable.

Du bois certifié BTMC¹ en structure

« Pour une empreinte carbone la plus réduite possible, nous avons retenu une pierre très locale puisque provenant d'une carrière de Vers-Pont-du-Gard, et, surtout, le bois local certifié. » La traçabilité du bois était, en effet, un critère incontournable : l'Union régionale des collectivités forestières Occitanie Pyrénées Méditerranée (Urcofor), en la personne de leur directeur adjoint, John Pellier, a été d'une aide précieuse, notamment pour l'intégration de la certification Bois des territoires du Massif central aux marchés publics. Seul petit regret de Ghislain Chassary, aucune entreprise locale n'a répondu aux marchés : « Ce sont donc des entreprises de Loire et de Haute-Loire qui les ont remportés. Cela reste néanmoins très proche... »

¹ Certification Bois des territoires du Massif central



Photos : Teissier Portal Architecture
Photo : Communes forestières Occitanie

Aujourd'hui, les deux-tiers du programme sont achevés, à savoir, le restaurant scolaire pour l'ensemble de l'établissement, l'école élémentaire qui compte douze classes, et le pôle d'animation regroupant une salle d'arts plastiques, un auditorium de 200 places et une salle de sport. Reste à livrer la maternelle (huit classes) et ses locaux annexes : une petite salle d'arts plastiques et une salle de motricité.

Le mode constructif mis en œuvre est classique, à savoir, une charpente traditionnelle en sapin lamellé-collé et Douglas, et une ossature bois en sapin avec isolation en laine de bois. Quant aux façades, pas de bardage bois lorsqu'elles sont exposées aux intempéries – un choix purement esthétique puisqu'il s'agit d'éviter le grisement du bois et donc de faciliter l'entretien –, mais de la pierre de Vers. Le parking souterrain dédié aux enseignants et au personnel scolaire est, lui, en béton.

Et pour aller toujours plus loin dans l'utilisation du bois local, c'est une entreprise gardoise (menuiserie Pesin) qui a réalisé l'ensemble du mobilier – tables du réfectoire, pupitres des élèves et bureaux des enseignants – en châtaignier issu des forêts cévenoles et fourni par le Comptoir cévenol du bois.

Autres éléments forts du projet : l'enherbement des cours avec, à terme, la création d'un potager, d'un verger et même d'un poulailler. Des leçons de choses en perspective !

Aménagement et confort intérieur

Sobriété énergétique oblige, les 232m² de panneaux solaires de l'école élémentaire lui garantissent de fonctionner en autoconsommation, « sachant que le surplus de production, notamment en été, servira aux bâtiments en périphérie : mairie, gymnase, salle des fêtes ». De son côté, la maternelle sera végétalisée, contribuant ainsi au confort >>>

▲► Une écriture moderne et épurée où pierre, bois et zinc (à l'extérieur) dialoguent harmonieusement.



Photo : Teissier Portal Architecture

▲ Les débords de toitures et préaux ont fonction d'occultations.

Ghislain Chassary, maire de Rousson

« Nous avons poussé la démarche le plus loin possible pour réaliser un programme durable et vertueux. Et cela dès le début du chantier. Ainsi, les entreprises ont signé une charte par laquelle elles s'engagent à respecter différents aspects : chantier propre, économies d'eau et d'énergie, tri des emballages... Nous avons même intégré une clause d'insertion sociale au marché pour favoriser le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées.

Depuis 2014, j'ai mis en place une élection d'éco-délégués à l'école. L'idée étant d'aborder un projet de développement durable en décembre et de dresser un bilan des initiatives en juin, par exemple, l'aménagement de la cour par les élèves.

Le calculateur ART de la FNCOFOR¹ indique 62 % de retombées économiques sur le territoire, à moins de 80 km du projet. C'est-à-dire que pour 100 euros investis dans le lot bois du projet, 62 euros ont été réinjectés dans l'économie du territoire. Sur la majorité des projets de cette ampleur, sans la démarche volontaire de la Commune, le bois aurait pu venir de bien plus loin, voire de l'étranger. Les retombées n'auraient alors été que de 34 % sur le territoire.

Au-delà de l'indice ART focalisé sur l'analyse du lot bois, la Commune relève que sur les 12 millions d'euros investis, 80 % du montant des travaux est perçu par des entreprises de la région Occitanie, avec 60 % pour le Gard, dont 40 % pour l'agglomération d'Alès, à laquelle la commune du Rousson appartient. Les 20 % restants correspondent aux deux entreprises bois qui viennent de la région voisine, Auvergne-Rhône-Alpes.

En ce qui concerne les retours des uns et des autres, il faut que chacun appréhende et se familiarise avec le bâtiment. Nous formons encore les enseignants à l'utilisation des locaux : ouverture des fenêtres, ventilation, etc. Une année complète sera sans doute nécessaire avant d'obtenir un fonctionnement idéal de l'établissement sur les quatre saisons. »

¹ Fédération nationale des communes forestières

Photo : Teissier Portal Architecture



Photo : Teissier Portal Architecture



◀▶ L'ensemble du mobilier, tels les pupitres des élèves ou les tables du réfectoire, est réalisé en châtaignier local par une entreprise gardoise.

>>> intérieur, plus particulièrement lors des canicules. Sans oublier l'appui d'une surventilation nocturne. Le chauffage est, lui, assuré par une chaudière à bois. À noter, il n'y a pas de climatisation : « *Nous avons la garantie qu'en période de canicule, la température intérieure sera inférieure de 10°C à celle de l'extérieur. C'est un minimum qui devrait, en outre, être optimisé.* » Mais cela implique un travail avec les utilisateurs pour comprendre le fonctionnement du bâtiment et ses réactions. « *Bien sûr, il s'agit aussi d'observer si nos consommations d'eau et d'électricité, ainsi que les achats de granulés bois coïncident avec nos prévisions, le but étant que le bâtiment, finalement, consomme moins que ce qu'il produit. Ce travail sera mené de concert avec les élèves.* » Une bonne initiation au développement durable. ♦

INFORMATIONS TECHNIQUES

Maitre d'œuvre :

Teissier Portal Architecture (34)

Entreprises bois : scierie Chorain (42)

et Guilhot Construction Bois (43)

Coût total : 12 000 k€ HT

Coût du lot bois : 1 693 k€ HT

Volume de bois : 346 m³

Surface totale : 4 626 m²

Indice ART

(analyse de retombées territoriales) : 62 %

659 t de CO₂ évitées